

## EN JANVIER, ON COMMENCE UNE NOUVELLE ANNÉE

### MOULIN DES PIONNIERS



Les sentiers de raquettes et de ski de fond sont ouverts. Le stationnement se fait au niveau du bâtiment d'accueil.

Il est **strictement interdit** de se stationner sur le site.

Pour le sentier de raquettes (2.5 km), le départ se trouve près de la Maison Savard.

Prêts de raquettes gratuitement au complexe sportif, sur présentation d'une pièce d'identité.

Pour le sentier de ski de fond, le départ se trouve dans le stationnement du bâtiment d'accueil.

Vous trouverez un refuge au km4.

Le sentier fait 6 km aller seulement.

Nous demandons à tous de respecter l'utilisation des sentiers et de les emprunter avec l'équipement nécessaire (raquettes ou skis).

Merci de ne pas marcher sans équipement dans les sentiers.

**Les glissades restent fermées pour le moment. Il est toujours interdit de les utiliser.**



Ça y est, le Défi château de neige 2023 est commencé !!!  
Vous avez jusqu'au 13 mars 2023 inclusivement pour participer.

Les enfants et les familles du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont invités à profiter des plaisirs hivernaux en s'adonnant à un classique de l'hiver québécois : la construction d'un château de neige! L'objectif premier du Défi est de bouger dehors et de s'amuser.

En participant au Défi, les familles courent la chance de gagner de très beaux prix de participation qui totalisent plus de 4 300\$ à travers la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Parmi ceux-ci, le Mont Lac-Vert offre un forfait familial valide pour deux adultes et deux enfants (ou un adulte et trois enfants au choix des gagnants) valide pour la saison 2023-2024.

#### Surveillez nos tirages:

1er tirage - 17 janvier	5e tirage - 14 février
2e tirage - 24 janvier	6e tirage - 21 février
3e tirage - 31 janvier	7e tirage - 28 février
4e tirage - 7 février	8e tirage - 7 mars

Tirage final - 14 mars

<https://defichateaudeneige.ca/>

Nouveau

## Badminton



Début : Lundi 16 janvier  
Heure : 19h à 20h  
Lieu : Gymnase Maria Goretti  
Coût : Selon le nombre de participants par partie(5\$)  
Clientèle : 14 ans et +



#### L'organisme Services et Qualité de Vie La Doré recherche des bénévoles

- **Vous aimez accompagner les personnes âgées !**  
Nous avons besoin de vous pour les activités de coloriage « Mandalas » pour les personnes aînées;
- **Vous avez des habilités avec le web et Facebook!**  
Votre aide sera précieuse pour participer à la gestion du « Gestionnaire d'Informations Communautaire », [votregic.com](http://votregic.com)
- **Vous avez du temps à donner pour votre communauté!**  
Pour des informations sur ce que cela implique, n'hésitez pas à nous contacter: **Tél. 418 256-3545, poste 2406**  
**Cellulaire 581-674-3954**



Enfin, il y aura un cross country et une randonnée des minoues organisés par le Rallye des Loups le 11 février prochain.

L'accès au site sera **gratuit pour tous**.

Cependant, les **motoneigistes doivent être vigilants** dans les sentiers fédérés, dans le secteur de la Montagne à Ouellet et sur la route de la Branche-Ouest car les tracés de la randonnée et/ou du rallye passent par ces secteurs.

---

## AVIS D'APPELS D'OFFRES

La Municipalité de la Paroisse de La Doré veut obtenir des prix pour l'implantation d'une surface de dek hockey.

Les enveloppes de soumission doivent être cachetées et doivent porter l'inscription :

« **SOUMISSION NO 2022-002 – FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE SURFACE DE DEK HOCKEY** ».

Elles doivent être remises avant 14h (heure légale en vigueur) le 23 février 2023, à l'attention de :  
Madame Stéphanie Gagnon, directrice générale,  
4998 rue des Saules  
La Doré (Québec) G8J 1G9

---

La Municipalité de la Paroisse de La Doré demande des soumissions pour remplacer son système actuel de réduction du fer à l'usine de production d'eau potable. Cet appel d'offres consiste à faire l'ingénierie préliminaire, les plans et devis et la surveillance pour l'installation d'un nouveau système d'enlèvement du fer.

Ces travaux sont subventionnés dans le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – sous-volet 1.1

Les enveloppes de soumission doivent être cachetées et doivent porter l'inscription :

« **AO 235001 – REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'ENLÈVEMENT DE FER À L'USINE D'EAU POTABLE – LA DORÉ** »

Elles doivent être remises avant 11 h (heure légale en vigueur) le 23 février 2023, à l'attention de :  
Madame Stéphanie Gagnon, directrice générale  
4998, rue des Saules  
La Doré (Québec) G8J 1G9

---

Les heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du Système électronique d'appel d'offres (SEAO).

Toute demande d'information supplémentaire doit également se faire via le SEAO.

Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure et la date limites à l'endroit indiqué pour la présentation entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la Municipalité de la Paroisse de La Doré ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

Pour information : Téléphone : 418-256-3545 p.2223 Courriel : [sgagnon@ladore.ca](mailto:sgagnon@ladore.ca)



## FINANCES

**DÉPENSES** ☞ Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois de décembre 2022 pour un montant de 423 922.50\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

### ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Au début de chaque année, il est nécessaire d'accepter les dépenses incompressibles. Il s'agit des dépenses de fonctionnement comme, par exemple, l'électricité, l'internet, les assurances, etc. Les membres du conseil ont approuvé les dépenses incompressibles pour 2023 totalisant 1 905 475\$.
- Le conseil municipal a approuvé les subventions d'aide pour certains organismes soit la Maison des Jeunes (18 000\$) et la subvention patrimoniale pour le Moulin des Pionniers (25 000\$).
- Lors de la séance régulière ajournée, la Municipalité a autorisé une participation financière de 75\$ pour le Club de natation de Saint-Félicien car des jeunes de notre communauté y participent;
- Le projet de poste de pompage est débuté, l'ajout d'un regard (15 500\$) et le paiement du décompte progressif #1 (191 925\$) ont été autorisés lors de la séance régulière ajournée de décembre 2022. Le paiement du décompte progressif #2 (46 201.90\$) a été autorisé lors de la séance de janvier 2023;
- La Municipalité a comme projet de procéder à la réfection du Complexe sportif. Pour ce faire, elle doit demander des appuis financiers auprès de différents paliers gouvernementaux. Il est donc nécessaire de produire des demandes d'aides financières élaborées afin de pouvoir se qualifier pour recevoir de l'appui financier pour ce projet. La firme Ambioner a été mandatée pour des services professionnels d'accompagnement pour la présentation des demandes d'appuis financiers pour ce projet, et ce, pour la somme de 9 000\$.

### GESTION MUNICIPALE

- À chaque année, il est nécessaire de déposer un rapport sur l'application de la Politique de gestion contractuelle en vigueur. Il s'agit d'une politique assurant l'équité, le respect des règles contre la collusion et l'obligation de privilégier les entreprises québécoises lors de l'attribution de contrat par la Municipalité. Le rapport a été déposé en séance régulière ajournée de décembre et est disponible sur le site Web de la Municipalité au [www.ladore.ca](http://www.ladore.ca) dans la section « citoyens/documentation/documents administratifs » pour consultation.

- Le règlement des taux de taxation 2023 a été adopté lors de la séance régulière ajournée de décembre 2022. Les comptes de taxes 2023 ont été distribués le 16 janvier dernier;
- Le maire a utilisé son droit de veto et n'a pas signé la résolution en lien avec l'implantation d'une clôture sur la piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien. La décision a été resoumise au conseil municipal qui a décidé de l'annuler. Le sujet sera réglé en 2023;
- La Municipalité a autorisé la vente du lot 4 595 455 situé au 5050, rue des Cyprès pour la somme de 500\$;
- Le projet de réaménagement de l'intersection du centre village se réalisera en 2023. Pour ce faire, il est nécessaire de vendre des parties de terrains au ministère des Transports. Les ventes ont été autorisées par le conseil municipal;
- Le Centre d'action bénévole Domaine-du-Roy présente une demande d'aide financière pour un projet territorial appelé « Art d'être ensemble (la suite) ». La Municipalité appuie la demande d'aide financière auprès de la MRC Domaine-du-Roy;
- Dans le projet d'implantation d'un ponceau par le Club de motoneige Les Loups du Nord afin de maintenir la circulation des motoneiges au centre village, la Municipalité a dû signer des ententes de maintien d'entretien avec ledit Club et un propriétaire touché;
- Monsieur Luc Bélanger a été nommé pro maire au cours de la séance de janvier 2023;
- Le règlement nommant les nouvelles voies de circulation qui seront réalisées sur le territoire soit le « chemin des Bâtisseurs » dans le secteur industriel et l'« avenue des Plaines » dans le secteur du nouveau développement domiciliaire du centre village a été adopté;
- La Municipalité et certains citoyens ont demandé des modifications dans le plan de coupes forestières pour le secteur de la Montagne à Ouellet. Une d'harmonisation des usages en matière d'aménagement forestier auprès du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs pour ce secteur a été signée;
- La programmation des travaux en lien avec le retour de la taxe d'accise sur l'essence a été transmise au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, tel que requise;
- La Municipalité a été acceptée pour une aide financière de 1 050 418\$ dans le programme VELOCE III du ministère des Transports pour le projet de piste cyclable reliant La Doré à Normandin. Le maire et la direction générale ont été autorisés à signer la convention d'aide financière à cet effet ainsi que tous les documents nécessaires au projet.





## INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) JANVIER 2023

La Fabrique recherche une personne responsable pour l'entretien du salon funéraire à chaque décès. Un montant de 225\$ sera versé par la maison Marc Leclerc.

Dorénavant, vous devrez faire vos chèques au nom de « **La Communauté chrétienne de La Doré** ».

### CONDUITE HIVERNALE

Saviez-vous que vous devez adapter votre conduite aux conditions météorologiques et routières sinon vous pourriez recevoir un constat d'infraction? L'article 330 dit que l'on doit diminuer sa vitesse si la visibilité est réduite en raison du brouillard, de la pluie, de la neige ou lorsque la chaussée est glissante ou non-dégagée.

Aussi, vous devez déneiger son véhicule avant de partir sinon vous vous exposez à une amende. Si des plaques de neige ou de glace se détachent de votre véhicule, vous vous exposez également à une amende. Alors, prenez quelques minutes pour bien déneiger votre véhicule et relevez un peu le pied s'il ne fait pas beau.

Source : Sûreté du Québec

### ATTENTION ATTENTION

Les travaux publics rappellent aux propriétaires qu'il est **INTERDIT** de déposer de la neige sur les trottoirs, dans la rue, sur les bornes fontaines ou près des boîtes postales.

**ATTENTION** aussi à vos poubelles pour ne pas nuire au déneigement. Celles-ci pourraient être renversées. C'est une question de sécurité.



Tous les candidats qualifiés seront pris en considération, mais la préférence sera accordée aux Autochtones (Premières Nations, Métis ou Inuits) ou aux personnes en situation de handicap. Il s'agit d'une mesure spéciale dans le cadre de l'initiative d'équité en matière d'emploi. Par conséquent, il est important de s'identifier.

#### Voici quelques responsabilités d'emploi:

- Vendre des produits et services postaux au public et aux entreprises de la communauté.
- Trier, distribuer et traiter le courrier.
- Fournir de l'information et des formulaires aux clients.
- Traiter les problèmes liés à la livraison et aux services afin de les résoudre avec rigueur et célérité.

#### Qualifications :

- Diplôme d'études secondaires ou équivalence provinciale, ou expérience en administration des affaires.
- Formation ou expérience dans un environnement de vente au détail, incluant des ventes et des transactions au comptant.
- Capacité à soulever des objets pouvant peser jusqu'à 22,7 kg (50 lb), de pousser ou tirer des boîtes, et de rester debout pendant de longues périodes.



Pour obtenir des renseignements plus détaillés et soumettre votre candidature, visitez [www.postescanada.ca/carrieres](http://www.postescanada.ca/carrieres) et reportez-vous au numéro de poste #157814

Postes Canada a mis en œuvre une politique de vaccination où vous devez confirmer être entièrement vacciné. Si vous ne pouvez pas vous faire vacciner, nous pouvons évaluer une mesure d'adaptation pour des raisons médicales, des réponses réglementaires ou d'autres résultats de diagnostic (RDC), comme décrit dans la Loi canadienne sur les droits de la personne (CCDP).

Suivez-nous sur



## MÉMO DU MAIRE

Bonjour à tous,

Déjà une autre année qui débute; une deuxième pour moi en tant que maire. Ce n'est pas le travail ni les projets qui manquent mais avec une bonne planification, des priorités et des objectifs précis, tout va bien.

Depuis mon arrivée, j'ai pu faire le tour des dossiers en cours.

Un de ceux-ci est celui de l'épicerie. J'ai pris le dossier en main et j'ai analysé toutes les alternatives. J'ai discuté avec de potentiels acheteurs cependant, les pourparlers n'ont pas été concluants. Malgré tout, nous sommes encore à suivre le dossier et à faire le mieux possible pour donner notre support à tous ceux qui seraient intéressés à le régler. Une chose est certaine, ce n'est pas à la Municipalité d'acheter l'épicerie avec l'argent des contribuables, cependant notre collaboration est présente. Pour la Municipalité aussi le maintien du service d'épicerie est important. Nous suivons toutes les alternatives de près.

Dans le prochain numéro, je vous ferai le suivi des autres dossiers en cours et, croyez-moi, il y en a beaucoup. Cela fait partie de la fonction et du travail que nous devons accomplir moi et tous les conseillers. Soyez assurés que nous traitons chaque dossier avec toute l'attention qu'il mérite.

Ghislain Laprise,  
Maire



## NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES!



Le Moulin des Pionniers organise tout au long de l'année des événements et activités pour lesquels nous sommes à la recherche de bénévoles!

**SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS À PRENDRE PART AUX ACTIVITÉS LOCALES, CONTACTEZ-NOUS AU (418) 256-8242 POSTE 2500!**



Municipalité de La Doré

[www.ladore.ca](http://www.ladore.ca)

Numéro

Publie le 27 janvier 2023